

La Suisse alémanique : un cas type de diglossie?

Autor(en): **Wüest, Jakob**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée**

Band (Jahr): - **(1993)**

Heft 58: **Schweizer Soziolinguistik - Soziolinguistik der Schweiz**

PDF erstellt am: **24.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-978150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse alémanique: un cas type de diglossie?

Employé d'abord pour parler de la situation linguistique en Grèce, le terme de *diglossie* a été introduit en sociolinguistique par Charles A. Ferguson (1959), qui appelle ainsi un bilinguisme socialisé, où les deux langues en présence (ou les deux variétés de la même langue¹) assument des fonctions différentes. Ferguson désigne ces deux langues par les lettres H (=high) et L (=low), alors que les sociolinguistes catalans utilisent les lettres A (=alt) et B (=baish). De fait, la langue A (ou H) est une langue de prestige, standardisée et codifiée, enseignée à l'école. Son prestige ne suffit pourtant pas nécessairement à déloger la langue B (ou L), vu que celle-ci se parle dans les familles et qu'elle est, par conséquent, la première langue apprise par les enfants. Dans une situation de diglossie, les deux langues se trouveraient ainsi dans un équilibre, qui, pour être précaire, peut néanmoins se montrer fort durable.

Voici le portrait tout à fait positif de la diglossie que Ferguson a brossé, en s'appuyant notamment sur le cas de la Suisse alémanique, qui apparaît chez lui comme un cas type de diglossie.

Telle n'est pourtant pas l'opinion des sociolinguistes catalans, qui ont une conception complètement différente, très négative, de la diglossie. Ce contraste a déjà frappé d'autres observateurs:

A noter que pour les sociolinguistes américains de Ferguson à Fishman la «diglossie» était un phénomène normal, allant de soi, observable dans toutes les communautés linguistiques du monde, par contre pour les linguistes catalans de Ninyoles et Vallverdú à Badía Margarit un état pathologique, une infirmité qui aurait frappé la Catalogne et qu'il s'agit de guérir. (Wandruszka 1982: 127)

Pour les sociolinguistes catalans et pour ceux qui les suivent, notamment les sociolinguistes occitans, la diglossie serait irrémédiablement conflictuelle, et mènerait fatalement à la *substitution* de la langue B par la langue A, processus contre lequel il n'existerait qu'un seul remède: la *normalisation* de la langue B (cf. notamment Ninyoles² 1975: 61–65). Par normalisation, il faut entendre la création d'une langue standard, processus qui doterait la langue B d'un prestige semblable à celui de la langue A.

Cette conception de la diglossie comme conflit linguistique est apparemment en désaccord avec ce qui se passe en Suisse alémanique, où la diglossie n'est pas ressentie comme conflictuelle. Il arrive d'ailleurs que le cas de la diglossie «neutre» de la Suisse alémanique soit cité par ceux qui considèrent la

1 Ferguson n'envisageait au fond que le cas où deux variétés de la même langue sont en présence. C'est Fishman (1967) qui a proposé le premier d'appliquer également ce terme aux cas où deux langues différentes, l'une dialectalisée, l'autre standardisée, s'affrontent.

diglossie comme conflictuelle, mais alors à titre d'exemple atypique, exceptionnel (cf. Vallverdú 1979:21; Kremnitz 1990:36; Boyer 1991:10). La Suisse alémanique ne serait-elle donc pas un cas type de diglossie?

Comment se fait-il, en effet, que la diglossie puisse susciter des jugements aussi contradictoires? C'est sans doute parce que le terme de diglossie recouvre dans le cas de l'occitan, du catalan ou du suisse-allemand des réalités tellement différentes (cf. Wüest 1992) qu'on peut se demander s'il est raisonnable de les subsumer sous la même appellation. Même à l'intérieur du domaine catalano-occitan, la situation linguistique n'est pas uniforme, et cela me semble aussi être la raison pour laquelle la politique de normalisation linguistique, préconisée par les sociolinguistes catalans et occitans, s'est montrée d'une efficacité très inégale.

En ce qui concerne la *generalitat de Catalunya*, on peut juger le bilan comme globalement positif (cf. p.ex. Boyer 1991:203-249), même si le problème de la coexistence – inévitable – du catalan avec le castillan n'est toujours pas résolu. Le bilan est certainement moins positif en ce qui concerne les autres pays catalans. Dans la province de Valence, le fait que la normalisation du catalan repose essentiellement sur le dialecte barcelonais pose manifestement un problème. Mais c'est en Catalogne Nord, dans le Roussillon, que la situation linguistique paraît la plus inquiétante. Alexander Wanner (1993), qui a enquêté dans deux villages comparables, situés des deux côtés de la limite occitano-catalane, Salses (Pyrénées-Orientales) et Sigean (Aude), n'a pu déceler aucun signe d'une reconquête linguistique ni dans l'un ni dans l'autre des deux villages. Si la situation paraît néanmoins moins dramatique à Salses qu'à Sigean, c'est que le recul de la langue traditionnelle a commencé tout simplement une génération plus tard dans le village catalan que dans le village occitan.

C'est donc dans le domaine occitan que la substitution linguistique est la plus avancée. Et, s'il faut reconnaître que les occitanistes ont réussi à sensibiliser une partie de la population au problème linguistique – mais il s'agit surtout de la jeunesse intellectuelle, elle-même très désoccitanisée –, les enquêtes sociolinguistiques récentes (cf. Hadjadj 1983, Kristol/Wüest 1985, Meisenburg 1985, Rogge 1987, Markhof 1987, *Rapport d'étude* 1991, Wüest/Kristol 1993 entre autres) montrent que cela n'a pas permis d'enrayer tant soit peu le recul de la langue occitane. Il n'y a apparemment qu'une seule exception, le val d'Aran (vath d'Aran), qui, bien que situé au nord des Pyrénées, fait partie de la *generalitat de Catalunya* et profite de ce fait (depuis peu) d'une autre politique linguistique. Mais la raison la plus importante pour la bonne conservation du dialecte aranais, c'est que, dans la plupart des familles, on a continué de le transmettre aux enfants (cf. Climent 1986).

Les enquêtes sociolinguistiques en domaine d'oc révèlent en effet qu'il y a eu à un moment donné une véritable rupture dans la transmission de la langue

traditionnelle: c'est le moment où les parents ont cessé de parler occitan avec leurs enfants de peur de compromettre leur carrière scolaire. Cela revient évidemment à mettre en cause de façon fondamentale l'équilibre entre les deux langues en présence, car ce qui rend la langue B résistante vis-à-vis de la langue A, c'est sans doute le fait qu'elle se parle dans les familles, ce qui a comme conséquence, comme nous l'avons déjà dit, qu'elle est la première langue apprise par les enfants.

Il s'ajoute à cela que, dans une diglossie «neutre», chaque langue possède des domaines qui lui sont propres. Cela est particulièrement évident en Suisse alémanique, où l'on parle d'une *mediale Diglossie*, ce qui veut dire que le partage entre l'allemand standard et les dialectes alémaniques correspond à peu près à celui entre «code écrit» et «code oral», partage qu'on observe aussi dans des situations «monolingues». John Gumperz (1962) avait même proposé – sans beaucoup de succès, il est vrai – d'appliquer le terme de diglossie à des cas où l'on a simplement affaire à deux registres de la même langue en fonctionnalité complémentaire.

Mais même dans des situations que je qualifierais de «microdiglossiques», l'existence d'un domaine réservé à la langue B peut fortement contribuer à sa survie. Or, la faiblesse actuelle de l'occitan tient non seulement au fait qu'il ne se transmet plus normalement d'une génération à l'autre, mais aussi au fait qu'il n'a plus de domaine d'emploi incontesté². Au début de ce siècle, à une époque où les villes étaient déjà francophones, l'occitan réussissait encore à se maintenir comme la langue de la vie agricole. Il a fini par perdre ce dernier bastion pour des raisons essentiellement économiques et démographiques. Les transformations profondes que l'agriculture française a connues surtout depuis la dernière guerre mondiale ont fait chuter de façon dramatique le nombre des agriculteurs. La plupart des jeunes ont ainsi dû chercher du travail ailleurs, de sorte que la base démographique de l'occitan s'est littéralement effritée.

On voit mal, dans ces circonstances, ce que la normalisation de la langue pourrait changer à cet état de choses. A mon avis, Joshua Fishman (1991) a raison quand il pense qu'il faut distinguer deux étapes dans le rétablissement d'une langue menacée: une première étape doit mener à la restauration d'une diglossie telle qu'elle fonctionne dans des pays comme la Suisse alémanique, alors que la seconde consiste en un dépassement d'une telle diglossie, afin d'imposer l'emploi de la langue B dans des contextes formels (école, administration, mass media, etc.), réservés jusqu'à présent à la langue A. Dans ce dernier cas, la normalisation ne sera pas seulement utile, mais tout à fait indispensable, car la langue A est par définition une langue normalisée. Elle s'em-

2 En Gascogne, où l'occitan se maintient un peu mieux qu'ailleurs, le marché au bétail apparaît encore comme au domaine réservé à l'expression dialectale.

ploie en effet dans des contextes où la fonction identitaire de la langue s'efface complètement derrière sa fonction communicative, et où la dialectalisation apparaît uniquement comme un obstacle.

Dans le cas de la *generalitat de Catalunya*, la normalisation peut ainsi apparaître comme une mesure appropriée, car la Catalogne a gardé une diglossie encore largement intacte, quoique menacée par la présence d'une importante minorité d'«immigrés» provenant des provinces castillanophones de l'Espagne. En ce qui concerne le domaine occitan, j'ai toujours suivi avec beaucoup de sympathie la tentative de rétablir la norme historique de l'occitan. Il faut pourtant avouer que cette tentative, bénéfique par certains côtés, a provoqué beaucoup de déchirements regrettables parmi les défenseurs de la langue eux-mêmes: «The hostility, opposition, fractionization and patterned evasion that result from unwanted standards exact a price which is far greater, both in morale and in actual language use, than the price exacted by multi-centrism without an overarching, unifying standard» (Fishman 1991:345).

Comme Bernardó et Rieu (1974–76) l'ont d'ailleurs montré pour la Catalogne Nord, la normalisation de la langue B n'a comme conséquence, au moins dans une première étape, que la superposition d'une seconde diglossie à la diglossie existante. Le français continuera à jouer le rôle de langue A, alors que le catalan standard s'opposera comme langue Ba au catalan dialectalisé, relégué au rang de langue Bb. L'opération ne sera couronnée de succès que si la langue Ba réussit finalement à empiéter sur le domaine de la langue A.

Le problème de la normalisation se trouve naturellement lié à celui de l'enseignement des langues minoritaires, car ce ne sont finalement que les instances officielles, et surtout les instances scolaires, qui pourront imposer une langue standard, celle-ci ayant besoin d'être enseignée. Fishman se montre pourtant très sceptique en ce qui concerne le rôle de l'école. Son jugement est peut-être trop catégorique, mais il ne fait aucun doute que l'effort de l'école aura finalement été vain s'il ne débouche pas sur l'usage social de la langue enseignée. Le scepticisme est surtout de mise quand il s'agit de concessions précaires, susceptibles d'être remises en cause à l'occasion de chaque réforme des programmes scolaires, comme les minorités linguistiques en France ont réussi à les arracher à l'Education nationale en matière d'enseignement des langues minoritaires.

Il importerait donc que les langues minoritaires soient parlées dans les familles et entre voisins. Malheureusement, j'ai du mal à m'imaginer que, dans le cas de l'occitan, une telle impulsion puisse venir des familles. Dans beaucoup de régions, en Suisse romande encore plus qu'en France, la génération des parents elle-même a déjà perdu l'usage du dialecte ou n'en a gardé qu'une compétence restreinte, insuffisante pour transmettre la langue à de futures générations. Lors de nos enquêtes sociolinguistiques, il nous est pourtant ar-

riqué de poser, dans des villages où cette option ne paraissait pas purement hypothétique, la question de savoir s'il faudrait «parler patois» avec les enfants (cf. Wüest/Kristol 1993:79, 105s.). Il s'est alors avéré que les gens étaient tout à fait conscients du fait que ce serait au fond la tâche de la famille de transmettre la langue ancestrale aux jeunes. C'est pourquoi nous avons reçu majoritairement des réponses positives à cette question.

Mais que valent ces réponses si l'on sait que la plupart de ceux qui ont répondu par l'affirmative avaient – selon leurs propres informations – toujours parlé français avec leurs enfants? Franziska Gübeli-Müller (1989:82), qui a enquêté à La Roche, sans doute la commune fribourgeoise qui a le mieux conservé son dialecte, rapporte à ce propos une histoire significative: «Lorsqu'il s'est agi de répondre à la question "est-ce qu'on devrait parler patois aux enfants?", le père a répondu "mais oui, naturellement", et a ensuite adressé quelques paroles en patois aux enfants. Leur réaction était intéressante. Ils n'étaient pas du tout à l'aise et trouvaient cela "bête comme tout". Evidemment, le père ne leur parlait jamais patois et la situation était tout à fait artificielle.»

Revenons à la diglossie alémanique. Lorsque l'on voit comment les choses se sont passées dans d'autres pays européens, on hésite de plus en plus à considérer la Suisse alémanique comme un cas type de diglossie. Le contraste est particulièrement saisissant entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Dans le cadre européen, ces deux parties de notre pays représentent, à peu de choses près, les deux cas les plus extrêmes de ce qui a pu arriver à la diglossie autrefois générale en Europe.

On peut dès lors se poser la question de savoir si la diglossie est vraiment un état linguistique aussi stable que Ferguson le prétendait dans son article de 1959. Ferguson s'était alors appuyé sur quatre exemples: la Suisse alémanique, la Grèce, où ce sont au fond plutôt deux codifications qui se concurrencent, ainsi que le monde arabe et Haïti. Or, ce qui caractérise le monde arabe et, à plus forte raison, Haïti, c'est que toute la population n'y a pas accès à la langue A, parce qu'elle n'a pas accès à l'école. Il en va de même de la diglossie entre le latin et les langues vulgaires au Moyen Age, qu'on cite parfois comme exemple d'une diglossie où les langues B ont fini par l'emporter. Sans école obligatoire, une diglossie, à la longue, ne peut que tourner à l'avantage de la langue B. Dans les sociétés modernes, il manque donc un important élément qui contribuait autrefois à la survie des langues B en situation de diglossie: le fait que seul l'élite avait accès à la langue de prestige.

D'où vient alors l'exceptionnelle vitalité des dialectes alémaniques? Si l'on consulte l'excellent ouvrage de Rudolf Schwarzenbach (1969), il s'avère que la spécialisation fonctionnelle, le partage des domaines entre l'allemand standard et le suisse-allemand a été moins stable qu'on n'aurait pu le croire. En

particulier, il apparaît que le statut sociolinguistique des dialectes alémaniques n'était pas aussi solide au début de ce siècle qu'il l'est aujourd'hui. Durant le XXe siècle, les dialectes alémaniques ont en effet connu trois vagues de reconquête. La première de ces vagues a eu lieu au début du siècle, à une époque où l'industrialisation de la Suisse accusait encore un retard par rapport aux pays voisins. Elle avait un caractère plutôt xénophobe dans la mesure où elle était dirigée contre les Allemands et les Autrichiens qui occupaient alors de nombreux postes de cadres en Suisse alémanique. La deuxième vague, la plus connue, a coïncidé avec la dictature hitlérienne, alors que la dernière, dont les effets se font toujours sentir, a correspondu au *renouveau ethnique* des années 70, et n'était donc plus un phénomène purement helvétique.

A l'heure qu'il est, l'usage des dialectes alémaniques a atteint un degré d'extension qu'il sera difficile de dépasser. De fait, les domaines qui restent réservés à l'allemand standard sont maintenant de ceux où l'utilisation d'une langue standardisée paraît indispensable. Cela signifie que le problème de la normalisation se pose aussi pour le suisse-allemand. Seulement, il semble que personne n'ait envie d'aborder le problème sous cet angle. Le suisse-allemand a peut-être manqué sa chance de se constituer en langue autonome au XVIe siècle (cf. Henzen 1954:110s.), à l'époque où s'élaboraient les normalisations aujourd'hui en usage. Actuellement, les chances d'une normalisation semblent à peu près nulles.

Le problème de toute normalisation, c'est qu'elle confère un avantage incontestable à ceux dont le dialecte se trouve être le plus proche de la norme³; elle est donc susceptible de provoquer la résistance de ceux qui sont désavantagés par ce choix. C'est pourquoi elle ne peut finalement être imposée que par une instance politique. Mais quelle pourrait être cette instance dans un pays où l'instruction publique est cantonalisée? Et même si l'on s'imagine ce problème résolu, la nouvelle norme devrait encore s'imposer contre l'ancienne, celle de l'allemand standard, qui garde des atouts solides, parce qu'elle est en usage dans une communauté linguistique bien plus importante que ne le serait la Suisse alémanique.

Néanmoins, la situation de l'allemand standard en Suisse alémanique est actuellement rien moins que confortable, car l'allemand standard se trouve en quelque sorte attaqué sur deux fronts, par les dialectes alémaniques «d'en bas», et par l'anglais «d'en haut». Ce dernier est aujourd'hui en train de se constituer mondialement comme une sorte de «langue AA». Aussi longtemps qu'on

3 On sait que, dans le cas du *rumantsch grischun*, on a essayé d'échapper à cette problématique en créant une norme qui ne correspond à aucun dialecte existant. Cette solution doit encore faire ses preuves.

continuera à enseigner le français comme première langue seconde en Suisse alémanique, l'expansion de l'anglais se heurtera pourtant à certaines limites.

Dans ces circonstances, il faut sans doute s'attendre à une prolongation de l'état actuel, à moins que l'allemand standard, contre toute attente, ne réussisse à renforcer ses positions vis-à-vis des dialectes allemands. De fait, les facteurs de stabilité inhérente à l'état de diglossie (transmission dans les familles, spécialisation fonctionnelle) ne suffisent pas à expliquer la faiblesse actuelle de l'allemand standard. C'est qu'il y a là aussi un problème de mentalité.

L'étude que Schlöpfer et collaborateurs (1991) ont publiée sur la base d'une enquête auprès des recrues suisses-allemandes de l'année 1985 présente quelques résultats très significatifs à cet égard. A la question de savoir laquelle parmi les langues standard leur plaisait le plus (p. 146), 52,2% des interrogés ont désigné l'anglais. Mais ce qui étonne encore presque davantage, c'est que l'allemand standard avec 16,7% s'est fait ravir la seconde place par le français (18,4% en Suisse alémanique!)⁴. Le problème n'est d'ailleurs pas purement linguistique, car non seulement la langue allemande, mais aussi les Allemands comme peuple souffrent d'un manque de sympathie en Suisse alémanique.

Interrogées sur leur sympathie à l'égard des autres communautés linguistiques en Suisse, ainsi qu'à l'égard des peuples voisins, les recrues ont considéré les Allemands comme les moins sympathiques, suivis de loin par les Italiens et les Autrichiens (p. 146-150). Evidemment, il s'agissait là d'une question piège, car trouver un peuple non sympathique revient au fond à manifester ouvertement des sentiments racistes, ce qui a peut-être incité certains interrogés à se montrer prudents, alors qu'on s'expose moins à ce reproche quand il s'agit d'un peuple appartenant à la même communauté linguistique. Toujours est-il que les jeunes Suisses-allemands se montrent dans l'ensemble très peu solidaires avec la communauté germanophone.

En revanche, cette solidarité semble particulièrement forte à l'intérieur de la communauté francophone. Même beaucoup de sympathisants de la cause occitane n'y échappent apparemment pas. L'auteur de ces lignes a assisté en 1978 à l'Ecole occitane d'été de Villeneuve-sur-Lot, et il se souvient bien du rejet presque instinctif qu'ont produit auprès d'un public, pourtant acquis à la cause occitane, les slogans antifrançais («Sèm en guerra amb la França despuèi lo sègle XIII.») que lançait Joan Larzac, alors converti de fraîche date au «nationalisme occitan».

Reste à savoir quelles sont les causes de cette non identification du Suisse-allemand avec le monde germanophone. Pour le moment, je n'ai que de va-

4 Ce résultat est identique à celui que nous avons obtenu dans le cadre d'un séminaire avec une méthode plus indirecte, le *différentiel sémantique*.

gues hypothèses. La seule chose qui me paraît certaine, c'est que le rejet de la langue A ne saurait être considéré comme une sorte de conséquence «normale» de l'état de diglossie qui règne en Suisse alémanique. Sinon, il n'y aurait pas eu tant de diglossies qui ont tourné à l'avantage de la langue nationale. Cela signifie évidemment que la diglossie suisse-allemande doit être due à un concours exceptionnel de circonstances, et qu'elle ne représente donc guère le cas type d'une diglossie, à supposer qu'un tel cas existe, vu la diversité des situations sociolinguistiques.

De plus, il est apparu qu'il y a bien un conflit larvé qui sous-tend la diglossie suisse-allemande, mais ce conflit ne se situe pas là où le cherchent les sociolinguistes catalans. De fait, la coexistence des langues A et B n'est pas conflictuelle dans la mesure où elle est réglée par une spécialisation fonctionnelle. Mais beaucoup de Suisses-allemands semblent se trouver pour ainsi dire en conflit avec leur langue A ou, en tout cas, ne réussissent pas à s'identifier avec elle. Et ce conflit profite largement aux dialectes alémaniques. Dans ce sens, c'est peut-être une bonne tactique militante que de présenter la diglossie comme conflictuelle, afin de rendre les usagers attentifs aux dangers qu'elle présente. Sur le plan purement scientifique, le pouvoir explicatif des thèses des sociolinguistes catalans paraît en revanche plutôt douteux.

Romanisches Seminar
Universität Zürich

Jakob Wüest

Bibliographie

- Bernardó, Domènec, Rieu, Bernat (1974-76): «Diglòssia a Catalunya Nord», *Treballs de sociolingüística catalana* 1, 55-62. ISBN 84-85211-38-3.
- Boyer, Henri (1991): *Langues en conflit*. Etudes sociolinguistiques. Paris: L'Harmattan. ISBN 2-7384-1084-7.
- Climent, Teresa (1986): *Realitat lingüística a la Val d'Aran*. Barcelona: Generalitat de Catalunya. Departament de cultura. ISBN 84-393-0460-9.
- Ferguson, Charles A. (1959): «Diglossia», *Word* 15, 325-340. ISSN 0043-7956.
- Fishman, Joshua A. (1991): *Reversing Language Shift*. Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages. Clevedon: Multilingual Matters. ISBN 1-85359-122-X.
- Fishman, Joshua A. (1967): «Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilingualism», *Journal of Social Issues* 32/2, 29-38. ISSN 0022-4537.
- Gübeli-Müller, Franziska (1989): *Enquête sociolinguistique à La Foche en Gruyère*. Mémoire de licence (inédit), Université de Zurich.
- Gumperz, John (1962): «Types of linguistic communities», *Anthropological Linguistics* 4/1, 28-40.
- Hadjadj, Dany (1983): *Parlers en contact aux confins de l'Auvergne et du Forez*. Etude sociolinguistique. Clermont-Ferrand: Institut d'Etudes du Massif Central.
- Henzen, Walter (1954): *Schriftsprache und Mundarten*. Ein Überblick über ihr Verhältnis und ihre Zwischenstufen im Deutschen. Bern: Francke.

- Kremnitz, Georg (1990): *Gesellschaftliche Mehrsprachigkeit*. Institutionelle, gesellschaftliche und individuelle Aspekte. Wien: Braumüller. ISBN 3-7003-0895-7.
- Kristol, Andres M.; Wüest, Jakob Th. (éds., 1985): *Drin de tot*. Travaux de sociolinguistique et de dialectologie béarnaises. Bern: Lang. ISBN 3-261-04076-9.
- Markhof, Wolfgang (1987): *Renaissance oder Substitution?* Eine soziolinguistische Studie zum Verhältnis von Französisch und Okzitanisch im Departement Cantal. Genève: Droz.
- Meisenburg, Trudel (1985): *Die soziale Rolle des Okzitanischen in einer kleinen Gemeinde im Languedoc* (Lacaune/Tarn). Tübingen: Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 200). ISBN 3-484-52200-3.
- Ninyoles, Rafael Lluís (1975): *Idioma i prejudici*. Palma de Mallorca: Moll. ISBN 84-273-0186.
- Rapport d'étude: Occitan. Pratiques et représentations dans la région Languedoc-Roussillon*, vol. I. Montpellier: Média Pluriel Méditerranée, 1991.
- Rogge, Waltraud (1987): *Aspekte des Sprachwissens von Jugendlichen im Bereich der französisch-okzitanischen Diglossie*. Trier: Wissenschaftlicher Verlag. ISBN 3-922031-61-7.
- Schläpfer, Robert; Gutzwiler, Jürg; Schmid, Beat (1991): *Das Spannungsfeld zwischen Mundart und Standardsprache in der deutschen Schweiz*. Aarau: Sauerländer. ISBN 3-7941-3511-3.
- Schwarzenbach, Rudolf (1969): *Die Stellung der Mundart in der deutschsprachigen Schweiz*. Studien zum Sprachgebrauch der Gegenwart. Frauenfeld: Huber. ISBN 3-7193-0183-4.
- Vallverdú, Francesc (1977): *Dues llengües: dues foncions?* La història contemporània de Catalunya, des d'un punt de vista sociolingüístic. Barcelona: Edicions 62. ISBN 84-297-0441-8.
- Wandruszka, Mario (1982): «Trois questions à nos amis catalans». In: Aina Moll (ed.): *XVIè Congrès internacional de lingüística i filologia romàniques*. Actes, tom 1. Palma de Mallorca: Moll, 125-130. ISBN 84-273-0330-0.
- Wanner, Alexander (1993): «La situation de la langue vernaculaire dans les confins catalano-occitans. Enquête sociolinguistique comparative à Salses (P.-O.) et Sigean (Aude), Lengas. *Revue de sociolinguistique*, 33, 7-124, ISSN 0153-0313.
- Wüest, Jakob (1992): «Deux cas de diglossie: Occitanie et Suisse alémanique», in: Agnès Lobier, *Universitat occitana d'estiu. Actes de l'Université d'été 1991*. Nîmes: M.A.R.P.O.C. – I.E.O., 131-147. ISBN 2-907690-04-3.
- Wüest, Jakob Th.; Kristol, Andres M. (éds., 1993): *Aqueras montanhas*. Etudes de linguistique occitane: Le Couserans (Gascogne pyrénéenne). Basel-Tübingen: Francke. ISBN 3-7720-2131-X.

